

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.096

L'An Deux Mille, le 17 août à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

10 AOUT 2000

DATE D'AFFICHAGE

10 AOUT 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. LE GUEUT représenté par Monsieur MOST, Maire
M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par M. ANGIBAUD
M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE
M. DONZIER représenté par M. CHABANEAU
M. GERMA représenté par M. BOISNARD

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision Modificative N°7/2000
Budget Principal

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation d'une DM N°7/2000 relative au Budget Principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

. De modifier les crédits de l'exercice 2000 du Budget Principal comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
60628 0207		
- CTM - Fournitures diverses	+ 50 000	
6135 241		
- CTM - Location de mobilier	+ 100 000	
61522 0208		
- Entretien bâtiments divers	+ 100 000	
61522 213		
- Ecoles - Entretien de bâtiments	+ 100 000	
673 01		
- Titres annulés	+ 50 000	
002.01		
- Résultat de Fonctionnement reporté		+ 400 000
	=====	=====
TOTAL	+ 400 000	+ 400 000

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 août 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS